

09

Assurer la conduite, la sécurité et l'accompagnement des personnes accueillies

Fiche technique**Secteurs**

Tous secteurs

Public

Maître(sse)s de maison ayant réalisés la formation de Branche ou en cours de réalisation ainsi qu'à l'ensemble des services généraux.

Durée

2 jours

Organisme de formation

ASKORIA

Lieux & dates➤ **Groupe 1****Session 1 - 100% digitale**

Les 25 & 26 mai 2021

➤ **Groupe 2****Session 2 - 100% digitale**

Les 9 & 10 sep. 2021

➤ **Groupe 3****Session 3 - 100% digitale**

Les 2 & 3 déc. 2021

Interlocuteur Opcos Santé

Sabrina EMERY, Assistante Régionale

formationscollectivesNA@opco-sante.fr

Contexte**Cycle Services Généraux et personnels administratifs**

Le mouvement de désinstitutionnalisation vers des cadres d'intervention plus « ouverts » et « inclusifs » est une variable modifiant les pratiques des maître(sse)s. Cette transformation institutionnelle a des incidences directes dans les domaines du handicap et de la protection de l'enfance en particulier, en raison du développement de la scolarisation et de l'emploi en milieu ordinaire.

Les missions déployées par les maître(sse)s de maison peuvent être amenées à évoluer, notamment dans le cadre de l'accompagnement en transport des personnes accueillies. Pour certains, cela représente près de ¾ de leur temps de travail consacré aux transports des jeunes, des résidents, à l'école, à des rendez-vous ou des activités périscolaires, culturelles et sportives. Ce temps « contraint » est toutefois investi de manière informelle, il peut être perçu comme un temps d'interaction essentiel pour les professionnels.

Objectifs

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- Respecter le code de la route en vigueur
- Assurer la sécurité et le bon déroulement du transport
- Développer de nouvelles approches d'accompagnement

Prérequis

Etre amené dans le cadre de ses missions, à accompagner au transport les personnes accueillies

Contenu

- l'évolution des politiques et la désinstitutionnalisation et décloisonnement
- compétences nouvelles à développer
- la gestion du temps et de l'itinéraire
- l'accueil et l'installation « sécurisée » de la personne ou de l'enfant
- rappel des règles essentielles du code de la route :
 - protéger sa vie et celle de ses passagers : prévention et accident
 - repérage de problème de maintenance sur le véhicule
 - principes d'éco-conduite
 - la responsabilité de l'employeur et du salarié conducteur
 - aide, écoute et accompagnement
 - gestion de situations difficiles
 - éléments de compréhension des publics
 - la posture professionnelle

- ⇒ communication adaptée selon le public
- ⇒ compétences d'écoute
- ⇒ les transmissions et le travail d'équipe
- ⇒ le projet individualisé